



FONDS  
MUNICIPAL  
VERT

GREEN  
MUNICIPAL  
FUND

# CONSEILS SUR L'INTÉGRATION DE L'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE DANS LA FORESTERIE URBAINE

L'engagement communautaire est un élément essentiel de la foresterie urbaine. Décider quels arbres planter, où les planter, puis comment les gérer représente un choix important qui aura une incidence sur les personnes qui vivent, travaillent ou se divertissent à proximité. Les projets de foresterie urbaine sont plus efficaces lorsqu'ils sont façonnés par des perspectives et des expériences diverses.

Cette fiche présente des stratégies qui peuvent être utilisées pour choisir comment et quand faire participer les gens de votre collectivité aux projets de foresterie urbaine et donne des exemples pour le faire de manière significative et inclusive. Ces stratégies vous aideront à communiquer avec les résidents et les autres parties intéressées et à préparer des propositions de projet et des demandes de financement de grande qualité.

Un programme de la/  
A program of

**FCM**

Financé par/  
Funded by

**Canada**



TreeCanada

## CE QUI DOIT ÊTRE COMPRIS DANS TOUS LES PROJETS DE FORESTERIE URBAINE

L'engagement communautaire est un aspect crucial de la plupart des projets de foresterie urbaine. Le fait de cerner et d'élaborer des stratégies d'engagement distinctes permet de faire le point sur l'importance qu'accordent différents groupes aux forêts urbaines et de répondre à toutes les préoccupations qui peuvent survenir. En prenant le temps de faire participer des gens ou des groupes, vous obtiendrez de meilleurs résultats pour le projet, notamment en maximisant les avantages des arbres nouvellement plantés et en veillant à ce qu'ils soient bien entretenus. Un bon engagement proactif peut également renforcer la capacité et accroître la volonté de soutenir la gestion et la protection à long terme de la forêt urbaine.

### LES PROJETS DE GRANDE QUALITÉ FONT SOUVENT CE QUI SUIT :

- Trouver les résidents qui pourraient être touchés ou intéressés par une initiative de foresterie urbaine proposée et les faire participer **dès le début de la conception du projet**. Les participants peuvent être des collectivités et des organismes autochtones, des résidents, des écoles, des services publics, des entreprises locales, ainsi que des groupes de bénévoles.
- Faire la distinction entre les différents types d'engagement, notamment l'engagement **interne** et l'engagement **externe**. Ils intègrent d'autres services municipaux, le personnel de l'exploitation et les membres du conseil dans la stratégie d'engagement visant à renforcer la conception du projet, à obtenir des avantages connexes et à s'assurer que le projet s'harmonise aux autres priorités municipales.
- Proposer **diverses méthodes d'engagement** adaptées à différents publics, en tenant compte des obstacles tels que la langue, l'heure de la journée et l'accessibilité. Solliciter des conseils auprès d'organismes communautaires sur les moyens de surmonter ces obstacles et de concevoir (individuellement ou conjointement) des possibilités d'engagement inclusif.

- Tirer parti des **outils de communication municipaux** tels que les médias sociaux, les sites Web, les plateformes d'engagement numérique, les médias imprimés et les bulletins d'information pour accroître la portée.
- Élaborer un **plan de communication clair** pour chaque groupe de participants qui explique comment et pourquoi ils participeront, qui dirigera l'engagement et de quelle façon les résultats de l'engagement façonneront le projet.
- Valoriser les **connaissances de la collectivité** et intégrer les désirs et les besoins de la collectivité dans la conception et la mise en œuvre du projet. Fournir des **mécanismes de rétroaction** afin que les participants comprennent comment et où leurs commentaires sont utilisés dans le projet.

### EN FONCTION DE LEUR PORTÉE, LES PROJETS DE GRANDE QUALITÉ FONT PARFOIS DE CE QUI SUIT :

- Faire participer **les particuliers, les organisations et les titulaires de droits autochtones** à la planification et à la prise de décisions, y compris la sélection d'espèces d'arbres d'importance culturelle et l'intégration des langues et des connaissances autochtones dans la signalisation ou le matériel éducatif.
- Impliquer les participants et les titulaires de droits en tant que **partenaires ou membres de l'équipe**, plutôt que de simplement les consulter ou les informer sur le projet.
- Rassembler des **lettres d'appui ou d'autres preuves écrites de collaboration** de la part des partenaires et des titulaires de droits.
- Faire participer des groupes communautaires locaux ou des membres du public à la **plantation, à la surveillance et à l'entretien** des arbres.

## Qu'est-ce que l'engagement communautaire inclusif?

L'engagement communautaire inclusif comprend des pratiques qui réduisent les obstacles à la participation, permettent à des groupes diversifiés de prendre des décisions et misent sur l'établissement de relations pour collaborer de manière significative et intentionnelle.

Ce type d'engagement est un moyen important de s'assurer que les groupes dignes d'équité sont en mesure de profiter des projets de plantation d'arbres et d'y contribuer.

Pour en savoir plus sur les façons d'intégrer des pratiques inclusives à l'engagement communautaire, consultez le **Community Engagement Handbook** de Climate Caucus (en anglais seulement). Vous y trouverez des stratégies pour faire participer divers groupes dignes d'équité.

Vous pouvez également apprendre comment intégrer l'équité forestière au cœur des plans et des pratiques de foresterie urbaine grâce à notre fiche d'information **Faire progresser l'équité forestière et accroître la canopée des collectivités.**

## COMMENT PLANIFIER VOTRE APPROCHE EN MATIÈRE D'ENGAGEMENT COMMUNAUTAIRE

Lorsque vous élaborez votre plan d'engagement communautaire pour des projets de foresterie urbaine, assurez-vous de déterminer tous les groupes de participants et les titulaires de droits qui participeront ou seront touchés par le projet et de fournir une **description claire et précise** de la façon dont ils participeront et des raisons pour lesquelles ils le feront. Expliquez les méthodes que vous utiliserez pour que l'engagement permette une vaste participation et produise des résultats significatifs.

Le **Spectre de la participation publique** offert par l'Association internationale pour la participation publique (AIP2) est un outil efficace pour orienter les méthodes d'engagement communautaire. Il présente cinq degrés d'engagement allant d'« informer » à « déléguer ».



Le tableau ci-dessous montre des exemples de la façon dont diverses méthodes d'engagement<sup>1</sup> peuvent être classées selon le Spectre de l'AIP2.

Degré d'engagement	Exemples
<b>Informer</b> : Vous fournirez ou avez fourni au groupe des renseignements nuancés et objectifs pour l'aider à comprendre le problème, les options ou les solutions envisagées.	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Vous utilisez de vastes canaux de communication (p. ex., radio, médias sociaux, mises à jour du site Web) pour communiquer les nouvelles du projet de façon régulière avec les membres de la collectivité.</li><li>■ Vous distribuez des dépliants ou des documents aux résidents et aux entreprises locales à proximité du nouveau projet de plantation d'arbres.</li><li>■ Vous tenez un kiosque lors d'événements communautaires pour communiquer de l'information sur les priorités de la foresterie urbaine et les projets à venir.</li></ul>
<b>Consulter</b> : Vous favoriserez ou avez favorisé l'obtention d'une rétroaction sur l'analyse, les solutions de rechange ou les décisions à prendre.	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Vous recueillez des commentaires grâce à des sondages en ligne ou des forums sur les priorités pour la collectivité en vue du nouveau plan de gestion de la forêt urbaine.</li><li>■ Vous organisez des journées portes ouvertes pour répondre aux questions sur les programmes de plantation résidentielle.</li></ul>
<b>Impliquer</b> : Vous travaillerez ou avez travaillé directement avec le groupe tout au long du processus afin de veiller à ce que ses préoccupations et ses attentes soient comprises et intégrées de manière cohérente.	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Vous organisez des ateliers avec des groupes communautaires à but non lucratif locaux pour concevoir et mettre en œuvre un projet de plantation le long d'un sentier de transport actif.</li><li>■ Vous organisez des séances de sensibilisation avec des élèves d'une école primaire locale pour leur apprendre à planter et à entretenir des arbres fruitiers dans le cadre d'un projet communautaire de forêt nourricière.</li></ul>
<b>Collaborer</b> : Vous collaborerez ou avez établi un partenariat avec le groupe pour chaque aspect de la décision, y compris l'élaboration d'autres options et le choix de la solution privilégiée.	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Vous établissez un partenariat avec un centre d'amitié local pour concevoir conjointement une forêt de guérison et un espace de rassemblement extérieur.</li><li>■ Vous convoquez un comité de citoyens qui sélectionnera les sites et les espèces des nouveaux projets de plantation.</li></ul>
<b>Déléguer</b> : Ce groupe aura ou a eu le pouvoir de décision finale.	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Vous fournissez des conseils et un soutien financier ou en nature pour des projets communautaires qui visent à améliorer les espaces verts locaux.</li></ul>

© Fédération de l'Association internationale pour la participation publique 2024. Tous droits réservés. Ce travail a été réalisé grâce aux contributions de Lewis Michaelson, Martha Rozelle et Doug Sarno. [www.iap2.org](http://www.iap2.org).

Lorsque vous élaborez votre plan d'engagement pour différents groupes de participants, examinez le degré d'engagement correspondant à vos méthodes prévues et déterminez s'il s'agit du degré approprié pour chaque groupe.

L'ampleur et le type d'engagement doivent dépendre de la nature de votre projet, de l'incidence qu'il aura sur les membres de votre collectivité et de votre capacité.

1 L'outil **Inventaire des méthodes d'engagement communautaire** de l'Institut Tamarack décrit une gamme de méthodes d'engagement qui peuvent être utilisées pour les projets de foresterie urbaine.

Le tableau ci-dessous présente des exemples de difficultés courantes en matière d'engagement communautaire et des solutions pour les surmonter.

Difficultés	Solutions
<b>Vous ne savez pas comment intégrer l'engagement communautaire dans vos calendriers.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Prévoyez de commencer tôt. Si le projet est déjà en cours, créez un calendrier avec des étapes clés et des points de décision qui peuvent être influencés par les commentaires du groupe.</li><li>■ Dressez une liste de tous les groupes de participants en indiquant la façon dont vous pourriez les impliquer pour évaluer le temps et les efforts qui pourraient être nécessaires.</li><li>■ Demandez conseil à d'autres services ou équipes de projet qui ont dirigé des engagements communautaires pour en savoir plus sur les échéanciers optimaux, les méthodes à adopter et les leçons apprises.</li></ul>
<b>Vous n'avez pas le temps ou les ressources nécessaires pour investir dans l'engagement communautaire.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Recherchez des gains d'efficacité en vous impliquant dans d'autres projets ou en vous associant à d'autres équipes qui prévoient de faire participer les mêmes groupes.</li><li>■ Demandez à vos partenaires communautaires de vous aider à organiser des activités d'engagement et d'améliorer votre portée.</li><li>■ Choisissez quelques projets prioritaires sur lesquels vous concentrer et qui auront la plus grande incidence sur la collectivité.</li></ul>
<b>Les groupes que vous souhaitez impliquer ne sont pas disponibles ou sont surchargés.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Proposez-leur d'autres moyens de s'exprimer. Prévenez-les des échéances et du moment où les décisions doivent être prises afin de permettre autant de souplesse que possible.</li><li>■ Réfléchissez au rôle des groupes de votre projet et demandez-vous s'ils doivent être consultés ou impliqués, ou simplement informés du projet.</li><li>■ Vérifiez la disponibilité des représentants des groupes communautaires et offrez une compensation pour leur participation.</li></ul>
<b>Vous avez de faibles taux de participation.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Évaluez différentes méthodes et plateformes pour déterminer celles qui ont la plus grande portée et le plus grand potentiel d'engagement. Utilisez plusieurs méthodes dans la mesure du possible.</li><li>■ Explorez les obstacles possibles à la participation et demandez conseil aux leaders communautaires pour obtenir de nouvelles méthodes, au besoin.</li><li>■ Communiquez les résultats de votre engagement communautaire afin que les participants sachent comment leurs commentaires sont pris en compte dans le projet.</li></ul>
<b>Vous n'avez pas créé de liens avec les groupes que vous voulez faire participer.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Créez des liens avec les groupes avant de leur parler d'un projet en particulier. Organisez une rencontre dans le but d'en apprendre davantage à leur sujet et d'établir un lien de confiance.</li><li>■ Prenez le temps de comprendre les besoins, les désirs et les intérêts des groupes. Écoutez-les plutôt que de monopoliser la conversation.</li><li>■ Allez à la rencontre des groupes pour leur éviter de devoir se déplacer et respecter leur temps.</li></ul>

## Présentation de demandes de financement

Lorsque vous décrivez votre approche en matière d'engagement communautaire dans une demande de financement :

- Présentez les politiques, les lignes directrices ou d'autres ressources qui régissent l'approche de votre municipalité en matière d'engagement inclusif ou d'équité de manière plus générale. Expliquez comment votre projet est conforme à ces politiques ou lignes directrices.
- Décrivez les pratiques adoptées par votre municipalité pour le projet qui encouragent la participation des groupes dignes d'équité.
- Expliquez clairement le calendrier de l'engagement communautaire, notamment ce qui est prévu et ce qui s'est déjà passé, ainsi que les personnes que vous avez mobilisées ou que vous ferez probablement participer.
- Expliquez comment l'engagement communautaire a été ou sera utilisé pour façonner la conception globale du projet, y compris le rôle des partenaires du projet.
- Examinez attentivement le guide de demande et les autres documents, notamment les critères d'évaluation, pour comprendre comment l'engagement communautaire sera pris en compte lors de l'évaluation de votre demande.
- Dans la mesure du possible, ajoutez des lettres d'appui des partenaires d'engagement.

L'initiative **Croissance de la canopée des collectivités canadiennes (CCCC)** permet de financer des projets de plantation d'arbres, notamment ceux qui intègrent les pratiques d'engagement inclusif. Pour en apprendre davantage au sujet du financement offert, **visitez notre site Web.**

## RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

- **Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones : guide à l'usage des municipalités**, Fédération canadienne des municipalités  
Décrit les moyens que peuvent prendre les municipalités pour cultiver des relations renouvelées et respectueuses avec les peuples autochtones.
- **Guide de l'optique d'équité et d'inclusion, Ville d'Ottawa et l'initiative Une ville pour toutes les femmes**  
Décrit comment le personnel municipal peut planifier et élaborer des programmes et des activités dans une optique d'équité qui tient compte de la diversité totale des résidents.
- **Inventaire des méthodes d'engagement communautaire**, Institut Tamarack  
Dresse une liste complète des méthodes qui peuvent être utilisées pour favoriser l'engagement communautaire à travers les cinq degrés du Spectre de la participation publique de l'AIP2.
- **A Guide for Inclusive Community Engagement in Local Planning and Decision Making**, Department of Rural and Community Development, Ireland *(en anglais seulement)*  
Guide de référence qui explore les principes et les techniques clés de l'engagement inclusif dans la planification et la prise de décisions locales.
- **Engaging Meaningfully: Leveraging Community Engagement to Advance Implementation**, ICLEI Canada *(en anglais seulement)*  
Traite du rôle des partenariats significatifs dans le contexte de l'action climatique municipale.
- **Boîte à outils pour les responsables locaux, Communauté canadienne du placemaking**  
Série de ressources pour la conception et la mise en œuvre de projets communautaires avec une approche inclusive.

*Cette ressource a été créée en partenariat avec Arbres Canada et le Fonds municipal vert de la FCM dans le cadre de l'initiative Croissance de la canopée des collectivités canadiennes, qui est mise en œuvre par la Fédération canadienne des municipalités et financée par le gouvernement du Canada.*